

Compte-rendu
du Conseil du 11^{ème} arrondissement
Séance du 13 avril 2014

Le 13 avril 2014 à 11 heures, le conseil du 11^{ème} arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la mairie du 11^{ème} arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil du 11^{ème} arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Madame la Maire de Paris, par lettre du 7 avril 2014, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement
- Election des adjoints au Maire d'arrondissement

Etaient présents: M. François VAUGLIN ; Mme Nawel OUMER ; M. Patrick BLOCHE ; Mme Joëlle MOREL ; M. Philippe DUCLOUX ; Mme Hélène BIDARD ; M. Jean-François MARTINS ; Mme Mercedes ZUNIGA ; M. David BELLIARD ; Mme Leïla DIRI ; Mme Liliane CAPELLE ; M. Stéphane MARTINET ; Mme Martine DEBIEUVRE ; M. Adrien TIBERTI ; Mme Delphine TERLIZZI ; M. Sébastien RECHER ; Mme Dominique KIELEMOES ; M. Jean-Christophe MIKHAILOFF ; Mme Marine MALBERG ; M. Pierre JAPHET ; Mme Rosalie LAMIN ; M. Michel BILIS ; Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN ; M. Luc LEBON ; Mme Francine BAVAY-GUILLAUME ; M. Hubert FLORENT ; Mme Isabelle CHARPENTIER ; M. Jean-Pierre CORSIA ; Mme Aurore MOUYSSET-NOZERAND ; M. Jacques LEFORT ; Mme Nicole SPINNEWEBER.

Ont donné pouvoir pour les représenter :

- M. Christian SAINT-ETIENNE à Mme Nicole SPINNEWEBER ;
- M. Eric GARANDEAU à Mme Aurore MOUYSSET-NOZERAND.

Etaient excusés :

Etaient absents :

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre CORSIA, doyen d'âge qui fait une déclaration préliminaire.

M. CORSIA : « Chers collègues, Chers amis. Nous allons procéder à l'installation du Conseil municipal, puis ensuite à l'élection du Maire et de ses adjoints. La séance est ouverte.

J'ai l'honneur de présider cette séance en tant que doyen d'âge et j'avoue avoir été très surpris quand on me l'a proposé, ce qui m'a permis de constater que j'étais enfin devenu jeune car, comme le dit Picasso, «Il faut du temps pour devenir jeune ».

Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues, mes premiers mots seront pour vous féliciter, vous qui, élus ou réélus aurez l'honneur de représenter les Parisiennes et les Parisiens du 11^{ème} arrondissement pendant les six prochaines années.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir et de retrouver tous ceux qui étaient déjà présents lors du précédent mandat et je veux rendre hommage au dévouement renouvelé dont ils font preuve au service de leurs concitoyens en poursuivant ainsi leur action pour la défense de l'intérêt général.

Je félicite pour leur engagement tous les nouveaux élus qui entrent au Conseil pour la première fois et leur souhaite d'apporter un nouvel élan vers plus de progrès et de solidarité envers nos concitoyens.

Je n'oublie pas ceux qui s'étaient engagés ou qui auraient souhaité s'engager dans cette nouvelle mandature et qui ne peuvent être parmi nous. Je les remercie pour les actions qu'ils ont réalisées et pour les initiatives qu'ils ont prises pour renforcer le mieux vivre ensemble dans notre arrondissement.

Je veux enfin remercier les électeurs du 11^{ème} arrondissement qui nous ont témoigné leur confiance pour les représenter et agir en leur nom et pour, au delà des querelles partisans, défendre l'intérêt général et favoriser la démocratie participative.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je préside cette séance, et je voudrai bien sûr en profiter pour vous parler de mon parcours personnel et de mon enracinement depuis près de 20 ans dans le 11^{ème} arrondissement.

Je fais partie de ces habitants issus de lointaines terres d'immigration. Je suis né à Oran, en Algérie, ville de Camus et de son ouvrage « La Peste », chronique d'une certaine forme de résistance à l'oppression.

Je suis certainement issu des tribus qui vivaient déjà en Afrique du Nord au 2^{ème} siècle au temps de la conquête romaine. Mes ancêtres ont peut être été des guerriers, au 7^{ème} siècle, de la reine des tribus Berbères, El Kahéna.

Je fais partie, je n'en doute pas, des descendants du grand Maimonide, philosophe, poète, médecin, juriste qui rayonna depuis Cordoue en Andalousie au 12^{ème} siècle pour concilier la foi et la raison, et pour rédiger son célèbre traité sur la tolérance entre les religions.

Il est également vraisemblable que mes ancêtres aient déjà traversé la Méditerranée au 15^{ème} siècle pour fuir l'inquisition espagnole. Les multiples déracinements vécus par ma communauté ont permis la cohabitation entre des cultures différentes issues de l'orient et de l'occident, du tiers monde et du monde occidental.

C'est ainsi, par un chaud soleil d'été, en juillet 1962, que mes parents quittent l'Algérie devenue indépendante pour venir vivre en France. J'avais 15 ans et j'ai mis longtemps pour comprendre que les terroristes qui nous menaçaient, étaient en fait des résistants qui retrouvaient un statut d'hommes libres.

Puis Paris et Mai 68, et l'apprentissage d'une nouvelle liberté dans les rues et les barricades. Il est interdit d'interdire, mais il n'est pas interdit d'apprendre et de s'émanciper. J'ai eu à ce moment le début d'une prise de conscience politique pour comprendre qu'il fallait construire un nouveau monde, et que ce serait long et douloureux.

Mon histoire rejoint celle de nombreux habitants du 11^{ème}, terre de croisement de nombreuses communautés anciennes ou actuelles qui tissent dans notre arrondissement des liens toujours plus forts de fraternité, de solidarité et de coopération pour fabriquer les mailles d'un mieux vivre ensemble, et qui nous disent leur exigence et leurs attentes pour une écoute de leurs difficultés, pour une proximité de décision et pour une demande toujours plus forte de participation active.

Le 11^{ème} arrondissement a toujours été une terre de résistance et de mutinerie contre toutes les injustices. Une émeute, rue de Montreuil en 1789, est le prélude à la Révolution Française. Le 14 Juillet 1789, le peuple du Faubourg Saint Antoine est au premier rang des assaillants pour la prise de la Bastille. 69% des « vainqueurs de la Bastille » distingués par l'Assemblée Nationale habitent le faubourg.

L'esprit révolutionnaire des faubourgs resurgit lors des Trois-Glorieuses de juillet 1830, lors des journées de juin 1848 ou encore lors de l'insurrection populaire de

la Commune de Paris en 1871 pendant laquelle le 11ème est l'un des quartiers les plus engagés.

Il en est aussi l'ultime bastion lors de la Semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871. Le 24 mai au matin, tandis que l'Hôtel de Ville est livré aux flammes, le Conseil de la Commune se replie sur la Mairie du 11ème, d'où il anime la résistance aux troupes versaillaises.

Le 25 mai, la bataille fait rage sur la place de la Mairie. On nous raconte : « Le jour venu, la Mairie du 11ème a pris l'allure d'un camp retranché vers lequel affluent les débris de bataillons qui ont échappé à l'encerclement et aux massacres... En quelques heures, l'édifice municipal du 11ème devient le centre de résistance de tous ceux qui veulent se battre jusqu'à la dernière cartouche. Sur la place Voltaire, sur les trottoirs environnants et dans la cour de la mairie, il y a un prodigieux enchevêtrement de fourgons, de caissons, de barils de poudre : de quoi faire sauter tout un quartier. Tout près de là, les canons versaillais arrosent de leurs obus la place du Château-d'Eau et le boulevard du Temple... »

C'est de la Mairie du 11ème, le 25 mai en fin d'après midi, que part Charles DELESCLUZE, délégué à la Guerre, accompagné d'une cinquantaine de combattants pour rejoindre la place du Château d'Eau. DELESCLUZE est abattu sur la barricade qui barrait l'entrée du boulevard Voltaire. Les dernières barricades résistent aux Versaillais dans le secteur du Faubourg du Temple et de la rue de la Fontaine au Roi.

C'est en 1860, après le rattachement à Paris des villages de la banlieue (Charonne, Ménilmontant, La Villette) que le 11e arrondissement acquiert sa configuration et sa dénomination actuelles.

La Mairie du 11ème, dans laquelle vous êtes actuellement, a été construite en 1865 au milieu d'un quartier dense et remuant. Elle est une mairie isolée, occupant un îlot à elle seule. Pour HAUSSMANN, qui définit lui-même le programme, cette première des mairies néo-classiques construites à Paris doit être une mairie modèle, qui fait figure de monument.

Aujourd'hui, le 11ème arrondissement, avec 155 000 habitants est l'équivalent d'une ville moyenne comme Grenoble ou Dijon. C'est un arrondissement jeune, dynamique, accueillant et attractif, particulièrement grâce à sa mixité sociale et culturelle. Il conserve son caractère de quartier d'accueil, notamment dans le secteur Belleville-Fontaine au Roi où, à côté des communautés issues de l'immigration ancienne, coexistent des populations d'origine asiatique, maghrébine et africaine.

Nous avons un grand homme qui protège la Mairie du 11ème. Sa statue est située sur le parvis. Il s'agit de Léon BLUM, chef du gouvernement du Front Populaire en 1936. Il a permis d'importantes avancées sociales concernant notamment la création des congés payés et la semaine de 40 h.

Nous avons un autre grand homme qui honore le 11ème, c'est Voltaire, figure emblématique de la philosophie des Lumières, de l'esprit de tolérance et de la liberté d'expression. On lui attribue cette citation : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »

Léon BLUM et Voltaire, le progrès social et la lutte contre les préjugés et l'intolérance, le politique et le philosophe, l'austère et le bon vivant, des caractéristiques qui ont façonné l'esprit de notre arrondissement.

« Modèle », disait Haussmann, « oui notre Mairie est exemplaire dans bien des domaines ».

La Mairie du 11ème arrondissement a été la première mairie d'arrondissement à obtenir le label Qualiparis en juillet 2011. Ce label reconnaît la qualité de l'accueil et du service aux usagers.

Trois nouveaux services sous forme de guichets uniques thématiques ont été créés. Il s'agit du RIF (Relais Informations Familles), du RILH (Relais Informations Logement et Habitat), et du RIC (Relais Informations Culture).

La Mairie du 11ème a également créé en juillet 2013 un « Pass Culture 11 », carte nominative, remise gratuitement aux habitants, permettant d'obtenir des avantages dans plusieurs structures culturelles partenaires.

L'accueil des usagers a été considérablement amélioré en 6 ans avec une concentration des services d'accueil dans des espaces facilement accessibles au public. Par ailleurs, la Mairie a fourni un effort important en terme d'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap, et notamment les personnes à mobilité réduite.

Pour bien accueillir le public, il faut des agents bénéficiant de bonnes conditions de travail et bien informés. Ainsi, la Direction Générale des Services organise deux fois par mois des Points Rencontres qui s'adressent prioritairement aux agents des services d'accueil, mais qui sont aussi ouverts à l'ensemble des équipes de la mairie. Ils consistent en des réunions auxquelles sont invités des partenaires internes ou externes. Ce dispositif a valu en 2012 à la Mairie du 11ème arrondissement l'obtention du Grand Prix du management public, remis par le groupe Le Moniteur.

Qualité de service, innovation, management participatif, cela répond aux besoins d'un service public moderne et performant, un service public qui est notre patrimoine commun et qui constitue également le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Je voudrais remercier ici, en votre nom, Philippe PICQUART, Directeur Général des Services, et l'ensemble de son équipe, sans oublier tous les agents de la mairie pour leur qualité de travail et pour leur dévouement au service du public.

L'un des enjeux de cette nouvelle mandature c'est la participation citoyenne. Nous disposons de nombreuses structures de démocratie locale qui sont la vitalité de notre arrondissement :

- Un Conseil des Enfants, avec des conseillers élus pour 2 ans, désignés par des écoles élémentaires publiques et privées. En moyenne, une centaine d'enfants participent à des commissions thématiques qui émettent des propositions, comme par exemple la mise en place d'un compostage collectif dans une cour d'école à partir des déchets de la cantine scolaire.
- Un Conseil des Seniors, composé de 33 membres avec un président très actif, Roger FICHTENBERG, que notre Premier Ministre vient d'honorer cette semaine. Un guide du nom des rues du 11ème est en cours de réalisation.
- Un Conseil des Etrangers extra communautaires, où tous les continents sont représentés. Le Conseil a organisé avec des associations de défense des Droits de l'Homme plusieurs votations citoyennes. Le combat pour que le droit de vote soit accordé aux étrangers non communautaires aux élections locales est leur combat majeur que la majorité municipale soutient.
- Des Conseils de quartier, représentant 5 quartiers dotés de budgets de fonctionnement et d'investissement. Les conseillers interpellent les élus au cours de 3 séances plénières par an.
- Un Conseil Local du Handicap, créé en 2013 avec 4 commissions thématiques.

La démocratie locale dans notre arrondissement, c'est aussi la vitalité associative avec plus de 400 associations inscrites à la Maison des Associations du 11ème et

au CICA 11, le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement. Environ 1150 associations ayant leur siège dans le 11^{ème} arrondissement sont inscrites sur SIMPA, l'annuaire des associations de la Ville de Paris.

Un constat : nous assistons à une révolution démocratique à Paris depuis 2001. La consultation est désormais une évidence pour tous. Nous partageons le pouvoir avec les Parisiens, nous réformons Paris avec l'énergie des citoyens. Nous reconnaissons l'expertise d'usage des citoyens. De plus, cette expertise ne s'oppose pas à l'expertise technique des services, ou à la légitimité des élus, elle les complète et les enrichit.

Mais il y a un paradoxe : nous constatons une forte attente des citoyens en matière de concertation et de participation aux décisions publiques, mais nous constatons aussi une fréquentation en réalité assez faible aux réunions ou ateliers de travail des instances de démocratie locale. Les jeunes de moins de 30 ans sont les éternels absents des dispositifs participatifs.

Par ailleurs, la plupart des dispositifs connaissent des difficultés de mobilisation sur la durée. En France et en Europe, ce sont les citoyens les plus insérés, instruits et engagés, politiquement et sur le plan associatif, qui s'investissent dans la démocratie participative. Le temps des habitants n'est pas celui des élus ni celui des agents de l'administration, qui ne souhaitent pas s'investir le soir ou le week-end.

Y a-t-il trop d'instances ? Quel est le bon degré d'implication ? S'informer ? Donner un avis ? Préconiser ? Co-élaborer ? Où faire passer le curseur entre la pédagogie sur les éléments du débat et la véritable codécision ? Faut-il toujours associer des citoyens en amont, lors de la rédaction des cahiers des charges ?

La démocratie participative est certainement un moyen de remédier à la désaffection pour la démocratie représentative. Elle doit permettre de réduire la hausse quasi continue de l'abstention lors des élections et la défiance croissante envers les élus.

C'est parce que les citoyens se sentiront écoutés et reconnus dans leur capacité à faire des choix, que leurs choix seront de plus en plus réfléchis et responsables. Les échanges entre les citoyens et des experts doivent permettre de s'investir en se formant. La mobilisation citoyenne autour de projets locaux doit donc être encouragée.

La nouvelle équipe municipale a inscrit le développement de la démocratie participative comme priorité. Un bilan du fonctionnement des conseils de quartier doit être réalisé et de nouvelles pratiques mises en œuvre.

L'affectation à une réelle décision des usagers, d'un budget participatif de 5% du budget municipal comme le prévoit la Maire de Paris, pourrait avoir une valeur de symbole fort à condition de jouer le jeu d'une démarche accompagnée mais libre et autonome des participants. Le processus qui crée une dynamique d'appropriation est aussi important que le résultat.

Nous avons, pendant 6 ans, beaucoup fait pour transformer notre territoire, fait le pari de l'intelligence collective, agi pour une plus forte solidarité envers les plus démunis, mobilisé les citoyens pour une participation toujours plus active même si beaucoup reste à faire, éveillé les consciences sur les enjeux écologiques et leurs conséquences sur la santé et nos modes de vie, innové dans nos pratiques d'élus pour être toujours plus à l'écoute et réactifs.

Tout cela a été possible du fait d'une équipe soudée, motivée et impliquée. Chaque élu de la majorité municipale dispose d'une délégation et des moyens pour exercer ses responsabilités. La Mairie, notre maison commune, foisonne tous les jours de multiples initiatives et événements. C'est à celui qui sera le plus rapide pour arriver à programmer ses actions.

Mais rien n'aurait été possible sans une volonté politique incarnée par une personne, en capacité d'écoute permanente, sachant valoriser et encourager les initiatives et les individus, donnant sans compter son temps et son énergie pour la défense de l'intérêt général, capable d'appréhender les situations les plus complexes en les relativisant pour mieux les résoudre avec sérénité.

Cette personne, comme vous l'avez sûrement reconnue, c'est Patrick BLOCHE, encore Maire du 11ème au moment où je vous parle. Et comme il le dit si bien, « C'est une chance et une fierté de servir au quotidien le 11ème arrondissement, de relever nombre de défis avec un temps d'avance, et de représenter si parfaitement le Paris qui bouge. » Merci encore Patrick et vous pouvez l'applaudir.

Je veux également associer à la réussite de nos actions et remercier le Cabinet du Maire dirigé par Thierry MÉLONI, son adjointe Agnès VINCENT et l'ensemble des chargés de mission pour leur travail et leur infinie patience au service des élus. J'ai une pensée toute particulière pour ma chargée de mission, Emilie GERARD, discrète et efficace, avec laquelle nous avons inlassablement labouré les terres du développement durable. Nous étions encore ensemble vendredi soir pour clore la semaine du développement durable, qui dure 15 jours dans notre arrondissement, avec la projection d'un film suivi d'un débat sur le gaspillage alimentaire. Nous avons ouvert la semaine avec un débat passionnant de lucidité et de pédagogie pour alerter sur les dangers des cultures OGM avec leurs risques pour la santé et l'environnement.

Nous le constatons chaque année l'écologie est au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Ils nous interpellent et nous demandent d'agir. Aujourd'hui de nombreux citoyens sont mobilisés sur ces questions dans notre arrondissement en s'impliquant au quotidien dans des actions concrètes : jardins partagés, AMAP, Ressourcerie, compostage collectif, mobilité douce, entreprises d'économie sociale ou solidaire. Nous les accompagnons, nous les soutenons, nous valorisons leurs actions parfois nous nous essouffons car les citoyens ont souvent un temps d'avance.

Le 11ème est un territoire pilote qui expérimente, qui alerte, qui innove pour construire un futur plus solidaire qui ne laisse personne au bord du chemin, un futur plus dynamique, attractif pour les entrepreneurs qui donnent du sens à leurs créations, un futur plus écologique avec moins de gaspillage, moins de pollution et plus de respect pour les ressources naturelles et la biodiversité.

Revenons pour conclure au Faubourg Saint Antoine. Il a conservé longtemps un caractère rural. L'espace était occupé par des jardins, des vergers, des vignes, des prairies, ce dont témoigne encore le nom de la rue du Chemin Vert.

Faisons un rêve, replantons la rue du Chemin Vert, donnons-lui des allées arborées, réduisons la place de la voiture, retrouvons cette proximité avec la nature dont l'homme a besoin et qui donne du sens à sa vie, végétalisons les façades et les toitures, réduisons la pollution de l'air et faisons de chaque carrefour un potager urbain, comme ces incroyables comestibles qui essaient dans toute la France. Et que l'on ne nous dise pas que ce n'est pas possible, car là où il y a une volonté, il y a un chemin, et il est forcément vert. Je vous remercie. »

M. Jean-Pierre CORSIA procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement.

M. Jean-Pierre CORSIA constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

1. Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CORSIA propose de nommer comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, **Mme Marine MALBERG**. Elle sera aidée par **Mme Leïla DIRI**, secrétaire auxiliaire. Le Conseil donne son accord à main levée et à l'unanimité.

2. Élection du Maire

M. Jean-Pierre CORSIA procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement.

M. Jacques LEFORT (UMP) fait une déclaration.

M. LEFORT : « Les élus UMP du 11^{ème} arrondissement saluent chaleureusement les électeurs qui se sont mobilisés fin mars et qui ont permis à la démocratie de s'exprimer dans nos 55 bureaux de vote.

Voter est un exercice exigeant, un seul bulletin de vote nous est donné pour exprimer toutes nos satisfactions et toutes nos frustrations. Merci à tous ceux qui ont fait ce beau geste que tant de pays nous envient. Nous saluons par ailleurs les forces militantes de tous les partis qui se sont mobilisées durant cette élection, souvent dans un respect mutuel. Tous ces bénévoles qui se décident à éteindre leur télévision pour sortir de chez eux, qui enfilent leurs mouflés pour donner du sens à leurs convictions aux sorties de métro, sur les murs de la ville, dans les cages d'escalier. Voilà les vrais soldats de la démocratie, voilà ceux qui peuvent à la fin d'une campagne parler de leur quartier et enrichir un programme mieux que quiconque. Merci à vous, qui nous écoutez dans la salle.

Nous tenons à le faire dès maintenant, puisque nous n'aurons pas de temps de parole après l'élection, à féliciter personnellement M. VAUGLIN pour son parcours jusqu'au fauteuil de Maire, car nous savons les sacrifices, les habiletés que cela suppose dans un gros appareil politique. Mais si le droit de vote est un combat de haute lutte dont nos quartiers portent l'histoire, force est de constater qu'avec 58,2% de participation, ce droit a été boudé par quasiment un électeur sur deux. Force est de constater, par ailleurs, que l'influence de la Gauche reflue dans cet arrondissement. Les partis de la Droite et du Centre ont doublé le nombre de leurs conseillers ce dimanche 31 mars.

Cette trop faible participation et cette perte d'influence de votre part résonne comme un triple avertissement. Avertissement, d'une part, vis-à-vis d'une action locale trop imparfaite pour que les citoyens aient jugé utile de la soutenir à nouveau. La dette s'est creusée mais pour fossiliser une ville réservée aux populations très aidées et aux individus très aisés, chassant les classes moyennes. Une ville qui, malgré ses milliards d'impôts, ne satisfait toujours pas les besoins élémentaires de ses habitants : propreté, sécurité, emploi, mobilité, crèches. Et la continuité spirituelle entre l'ancienne et la nouvelle tête de liste ne les a pas rassurés dans le 11^{ème} arrondissement.

Avertissement ensuite vis-à-vis d'une politique nationale incomprise, oscillant entre inaction et dogmatisme. Deux exemples : inaction du côté d'une transition écologique qui en reste au stade du débat deux ans plus tard ; dogmatisme du côté de lois sur le logement, qui elles sont passées à l'acte, mais pour accoucher d'un arsenal contre les propriétaires qui se retournera bien vite contre les locataires. Avertissement enfin vis-à-vis d'alliances avec des partis extrémistes, qui derrière le faux nez du social à outrance, cachent des idéologies mortifères pour nos cultures et nos économies dont tant de pays dans le monde ne finissent pas de panser les plaies.

Cependant M. le futur Maire, face à ces avertissements, vous pouvez agir. D'une part parce que vous avez les relais majoritaires au Conseil de Paris et à la région. D'autre part, parce qu'une volonté politique affirmée et clairement expliquée peut être relayée par des moyens souples et manœuvriers du tissu associatif de notre arrondissement. Alors nous profitons de ce premier Conseil pour vous suggérer 3 idées : vous pouvez d'abord agir en permettant à notre arrondissement de se muer en un laboratoire d'idées nouvelles, un cocktail d'innovations économiques, environnementales et sociales dans un éco quartier pourrait redynamiser Belleville. Un soutien opérationnel au développement économique international de nos marques de territoire pourrait redynamiser l'artisanat d'art du Faubourg Saint Antoine.

Une autre idée : vous pouvez aussi agir en permettant à notre arrondissement de devenir un exemple de bonnes pratiques démocratiques. M. CORSIA l'a rappelé, les Conseils de quartiers ne rassemblent pas assez. Les concertations y restent trop imparfaites, les projets sont prémâchés ou les vrais sujets sont trop cachés, comme au 49 boulevard de Ménilmontant. Le processus de concertation est trop confus, et les habitants se sont perdus comme pour la Coulée Verte face à Saint-Ambroise.

Enfin une 3^{ème} idée, vous pouvez agir en permettant à notre arrondissement de se convertir au professionnalisme municipal : il faut définitivement rompre avec une gestion amateur des réformes telles que celle des rythmes scolaires, surtout quand elle touche ce que nous avons de plus cher, nos enfants. Nous vous suggérons, M. le futur Maire, de ne pas rester prisonnier de modes de pensée et d'action désuètes, et par un premier exemple fort, quasi œdipien, de marquer tout de suite votre proximité avec l'histoire de nos quartiers et les aspirations de sa population. En cela, le bétonnage de la basilique Notre Dame du Perpétuel Secours juste à la sortie du Père Lachaise, avec la création d'une déchetterie en plein cœur de l'arrondissement, est emblématique des erreurs du mandat précédent. Ce projet encombrant n'est pas encore fait. M. le Maire revenez-y, il est encore temps d'échapper à la sanction de l'Histoire.

Mesdames et messieurs les élus, nous commençons six ans de vie commune, nous souhaitons que, durant ces années qui passeront bien vite, ce Conseil soit le lieu de débats républicains de qualité, qu'il permette l'expression équitable de toutes les tendances y compris au sein de votre majorité. Nous espérons que vous aurez la sagesse d'appliquer des réformes en les décorrélant du souhait de bien se faire voir d'un gouvernement de transition, que vos décisions ne soient dictées que par le bien commun au profit de tous les habitants, les plus fragiles notamment. Les élus UMP en seront les gardiens vigilants dans le 11^{ème} arrondissement. »

Mme Leïla DIRI (UDI) fait une déclaration.

Mme DIRI : « Monsieur le président de séance, chers collègues, mesdames, messieurs, le groupe UDI a pris acte des résultats des élections municipales dans notre arrondissement. Même si bien évidemment nous souhaitons un résultat tout autre, nous sommes fiers du travail mené lors de cette campagne, qui a permis au centre et à la droite d'être mieux représenté à cette mandature.

Je tiens à féliciter chaque élu ici présent, notamment tous ceux qui font leur entrée au Conseil municipal. Et je félicite tout autant ceux qui ne l'ont pas été, mais qui ont joué un rôle déterminant lors de la campagne et qui en joueront encore ces 6 prochaines années. Ce combat sur le terrain, c'est pour moi, en même temps qu'il est un combat politique, un combat pour la démocratie.

Je fais donc le vœu sincère que cette mandature qui débute ce jour se déroule dans un esprit mutuel d'écoute, de débat d'idées, de dialogue et de concertation, dans des valeurs de respect et de tolérance, mais aussi dans une logique de

dépassement des positionnements partisans et des intérêts politiques. La démocratie n'en sortira ainsi que renforcée.

Nous sommes donc, vous l'avez compris, déterminés à jouer pleinement notre rôle d'opposition, et prendre toute notre place au sein du conseil municipal. Tout comme notre groupe à la Région, auquel je suis fière d'appartenir, l'UDI sera une force d'opposition constructive, de propositions et d'initiatives, et une force de renouvellement des idées où, sans cesse, l'intérêt général primera. Cet intérêt général sera notre grille de lecture.

Nous serons donc vigilants lors de tous les débats, et notamment sur les enjeux essentiels que sont le mieux vivre ensemble dans toutes ses déclinaisons, la défense des plus fragiles et des classes moyennes, l'accès au droit, aux soins et au logement qui sont des besoins fondamentaux, la sécurité qui en est un aussi, la propreté, les grands projets d'urbanisme. Des enjeux donc, et des principes, ceux de l'efficacité économique, de la responsabilité écologique et de l'esprit de justice dans sa dimension humaine et sociale. Je vous remercie. »

Mme Joëlle MOREL (EELV) fait une déclaration.

Mme MOREL : « Bonjour à toutes et tous, je suis Joëlle MOREL co-présidente avec Pierre JAPHET, du groupe des élus Europe Ecologie les Verts du 11^{ème} arrondissement. Nous avons présenté une liste autonome au premier tour, avant de participer au deuxième tour à la liste d'Union de la Gauche et des Ecologistes.

Par ce choix d'une liste autonome au premier tour, nous avons porté un projet écologiste devant les électeurs, car l'écologie politique est une pensée autonome. Pour nous, au cœur de notre action, il y a la conviction de la nécessaire prise en compte des limites de notre planète, des limites des matières premières non renouvelables, des limites dans la capacité de notre planète à supporter l'accumulation de déchets et de polluants. La planète est notre bien commun et c'est la coopération et non la compétition qui doit guider nos politiques publiques.

Porteurs des aspirations sociales venant du 19^{ème} siècle, nous savons les enrichir et les dépasser par nos réponses écologistes adaptées à la situation du 21^{ème} siècle. C'est cela que nous avons présenté aux habitantes et habitants du 11^{ème}. Et ils nous ont entendus.

Je remercie ici à nouveau les 5301 électrices et électeurs qui nous ont apporté leur vote au premier tour, faisant de nous la deuxième liste de gauche, derrière l'alliance PS-PC-PRG.

Nous sommes donc 5 élus écologistes pour les 6 ans à venir, alors qu'il n'y avait qu'une élue écologiste dans la précédente mandature. Cette présence plus forte des écologistes dans la gestion de notre 11^{ème} arrondissement, ce sera un atout pour un 11^{ème} plus soucieux de l'environnement, de la solidarité et de la démocratie partagée. C'est l'engagement que nous avons pris et nous tiendrons nos promesses.

Nous serons présents sur tous les domaines de l'action municipale, tout en nous fixant des priorités que Pierre JAPHET va maintenant vous présenter. »

M. Pierre JAPHET (EELV) fait une déclaration.

M. JAPHET : "Merci Joëlle. Oui pendant la campagne nous avons porté 11 priorités et plus de 160 mesures pour améliorer concrètement la vie quotidienne des habitantes et des habitants du 11^{ème}, en matière de logement, d'emploi, d'environnement, de santé ou encore d'éducation et de culture.

Nous souhaitons évidemment que toutes nos idées et propositions soient reprises et mises en œuvre par l'ensemble des élus de la majorité, et nous sommes prêts à y travailler avec chacune et chacun d'entre vous. Mais je me limiterais aujourd'hui à essayer de vous résumer en deux minutes les priorités qui correspondent aux délégations qui vont nous être attribuées.

Aux espaces verts, biodiversité et plan climat, Joëlle MOREL reprendra le projet d'aménagement du jardin Truillot, pour le co-construire avec les conseils de quartier et les associations de riverains et pour inscrire ce projet dans une perspective plus large de trame verte reliant le Boulevard Richard Lenoir au Père Lachaise. Elle développera également la végétalisation de l'espace public dans le cadre du Plan Climat.

En matière d'agriculture urbaine et d'alimentation durable, David BELLIARD augmentera la part du bio dans les cantines scolaires et instaurera une journée végétarienne par semaine, comme cela a été fait dans le 2^{ème} arrondissement. Il créera un marché bio et locavore, il développera la restauration solidaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, afin que toutes et tous puissent accéder à une alimentation de qualité dans le 11^{ème}.

A la jeunesse et à l'éducation citoyenne, Delphine TERLIZZI s'attaquera aux difficultés particulières des jeunes adultes en matière d'accès au logement, à la santé, et bien sûr à l'emploi. Elle aura également la lourde tâche de construire une réponse aux besoins spécifiques des 13-18 ans qui sont trop souvent oubliés par nos politiques publiques.

En charge des questions métropolitaines, Francine BAVAY nous permettra de comprendre et d'anticiper les conséquences de la création du Grand Paris sur un arrondissement comme le nôtre. Elle sera également en charge d'une mission importante pour la création d'une monnaie locale.

En matière de transports et de déplacements, je redonnerai la priorité à aux piétons et aux cyclistes, c'est-à-dire aux circulations non polluantes, en créant des axes piétonniers et une piste cyclable de Nation à République, le long du boulevard Voltaire. J'améliorerai également l'offre de transports en commun en mettant en place une navette locale non polluante.

Je terminerai en soulignant deux conditions essentielles à la réussite des missions qui nous ont été confiées. La première condition, c'est évidemment une coopération efficace entre tous les élus car on le voit bien, les sujets dont nous aurons la charge ne sont pas étanches. On ne peut pas parler de jeunesse sans parler de logement et d'emploi, on ne peut pas parler de transports sans parler de la voirie, d'alimentation durable sans parler des cantines scolaires. Nous serons donc vigilants sur l'efficacité de cette coopération entre nous.

La deuxième condition, c'est la concertation avec les habitantes et les habitants du 11^{ème} dans le respect des instances de démocratie locale et participative. Nous pensons qu'elles doivent jouer un rôle essentiel dans la co-construction et la co-élaboration des solutions, et nous nous y emploierons. Je vous remercie."

M. CORSIA : « Je souhaiterais juste vous faire remarquer qu'il y a un ordre à respecter puisque le Maire n'ayant pas été élu, les délégations n'ont pas encore été attribuées. »

M. Adrien TIBERTI (PCF) fait une déclaration.

M. TIBERTI : « Merci. Chers collègues, les 5 élus du groupe Communiste-Front de Gauche sont très heureux du choix fait une nouvelle fois par les habitants du 11^{ème} pour la Gauche rassemblée.

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à tous les camarades qui nous ont précédés ici. Je pense à Maurice GARDETTE et Léon FROT, tués par les nazis après

avoir été livrés par la police de Vichy ; et j'ai cru entendre que certains ici oubliaient que les communistes avaient donné leur sang pour la liberté de la France. Nous rejetons donc le qualificatif d'extrémiste que nous laisserons à ceux qui sont extrêmement libéraux.

Je pense également à Maria DORIATH, qui en août 1944 libéra cette mairie les armes à la main. Puis dans des temps bien différents, je pense aux mandats de Roland WLOS et Maurice BERLEMONT, quand en 1977 il ne manqua que quelques voix à gauche pour éviter que Jacques CHIRAC ne devienne Maire de Paris. Je pense aussi à tous ceux qui se sont succédés depuis 1995 et la victoire de la Gauche : Michel VION, le regretté Gérard DORIATH, Dominique BOURSE, mon amie Françoise BARAN et bien sûr l'inépuisable Jacques DAGUENET. Nous voulons être à la hauteur de leur engagement.

Nous soutenons la candidature de François VAUGLIN car nous sommes sûrs qu'il saura mettre en œuvre le programme sur lequel nous nous sommes rejoints. Nous sommes par ailleurs sous la pression des marchés financiers. Nous subissons la domination idéologique du libéralisme qui promeut tous les égoïsmes, et donc toutes les haines, et nous sommes confrontés au renoncement et aux abandons.

Dans ce contexte très difficile, la Gauche parisienne a la très grande responsabilité de mettre en place une politique fondée sur l'investissement public, la réponse aux besoins populaires. Tout le monde le sait ici, les communistes sont des gens exigeants. Nous sommes toujours ceux qui se battent pour mettre fin à toutes formes d'exploitation, de domination et d'aliénation. Ainsi quand on nous parle de coût du travail, nous n'oublions pas que le coût du capital est bien plus important.

Mais nous savons aussi nous battre pour des avancées immédiates et nous savons tendre la main. À Paris, continuer à construire massivement des logements sociaux, c'est sortir des milliers de familles de la folie du marché immobilier. Je rappelle, toujours aux mêmes, que plus de 70% des Parisiens, donc classe populaire et classe moyenne comprises, sont éligibles au logement social. Développer des crèches, des centres de santé, des parcs, des équipements sportifs, c'est construire le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Permettre aux Conseils de quartier de développer des budgets participatifs, ce n'est pas encore les Soviets partout, mais c'est une avancée démocratique.

Pour tout cela et pour tout le reste, nous sommes fiers de faire partie de la majorité municipale et d'être au service du peuple. Je vous remercie. »

M. Jean-Christophe MIKHAÏLOFF (PRG-CI) fait une déclaration.

M. MIKHAÏLOFF: « Merci M. CORSIA. Collègues, Mesdames, Messieurs, tout d'abord je souhaite remercier les citoyennes et citoyens du 11^{ème} qui ont renouvelé leur confiance en une équipe, une équipe elle-même renouvelée, plurielle dans sa composition politique et dans sa composition sociale.

C'est une preuve de confiance, un satisfécit à l'équipe sortante dirigée sous le talentueux magistère de Patrick BLOCHE à qui je veux rendre hommage, qui lui-même s'inscrivait dans les pas de Georges SARRE et de sa municipalité, Georges SARRE pour qui j'ai, aujourd'hui, une pensée particulière.

L'élection de notre équipe, emmenée par François VAUGLIN, est une adhésion à des valeurs, à un bilan aussi. C'est une validation d'une action au service du 11^{ème} et des ses habitants. Cette élection, c'est une exigence, une exigence de ne pas décevoir, de faire aussi bien, de parachever, de compléter des projets initiés ou imaginés par l'équipe sortante, et d'en imaginer de nouveaux, modernes et innovants pour construire une ville plus belle, plus douce, plus agréable au quotidien, plus rayonnante mondialement. Les Radicaux de Gauche ont été fiers de contribuer à l'œuvre accompli ici et à l'Hôtel de Ville depuis 2001, et nous

sommes heureux aujourd'hui de pouvoir constituer un groupe Radicaux de Gauche-Centre et Indépendants, à la fois au Conseil de Paris et bien sûr décliné au niveau des arrondissements.

Ce groupe constitué ici de Jean-François MARTINS, venu d'horizon centriste, et de moi-même, a pour seule ambition d'être utile à notre majorité et au 11^{ème} arrondissement, pour dépasser certains tabous ou dogmatismes, pour construire un 11^{ème} fidèle à sa tradition républicaine, audacieuse, généreuse, innovante et laïque.

Les Radicaux de Gauche ont fait de nombreuses propositions qui ont été intégrées à notre programme Osez Paris. Nous aurons à cœur que ces propositions d'aujourd'hui deviennent réalité demain pour libérer l'initiative, pour encourager l'entrepreneuriat, dynamiser l'activité économique et commerciale, faciliter les déplacements, protéger l'environnement, améliorer encore le cadre de vie des Parisiens, assurer un urbanisme audacieux, écologique et respectueux de l'esthétique de Paris pour mieux protéger et valoriser le patrimoine, moderniser toujours des services publics pour les rendre plus efficaces et adaptés aux rythmes urbains d'aujourd'hui, pour produire des logements de haute qualité environnementale et à forte mixité sociale, pour travailler un espace public plus propre, plus sûr, plus beau, une ville plus accessible à tous socialement, physiquement, sociologiquement.

C'est le sens que Jean-François MARTINS et moi-même souhaitons donner à notre groupe Radicaux de Gauche-Centre et Indépendants pour accompagner notre nouvelle équipe municipale tout au long de cette mandature pour que nos promesses d'aujourd'hui soient des réalités de demain dont nous pourrions tous ensemble être fiers. Je vous remercie. »

M. Luc LEBON (PS) fait une déclaration et propose la candidature de M. François VAUGLIN.

M. LEBON : « Après une longue campagne très active, je voudrai remercier tous les habitants et les habitantes du 11^{ème} ont fait le choix sans ambiguïté des listes de gauche et des écologistes. Leur soutien s'est fait à des niveaux très élevés, puisque depuis 1983, la première élection des Maires d'arrondissement, aucune liste n'avait recueilli autant de voix que celle conduite cette année par François VAUGLIN. Le pourcentage obtenu est très proche du record absolu de 2001 qui correspondait au mouvement de basculement de Paris.

Ce résultat, obtenu dans le contexte national que l'on connaît, n'est pas le fruit du hasard. C'est celui d'une dynamique qui s'est appuyé sur un bilan reconnu de l'équipe animée par Patrick BLOCHE, sur un projet ambitieux et réaliste, issu d'un long travail collectif, sur une campagne active très présente sur le terrain, sur une équipe rassemblée, qui mélange expérience et renouvellement, conduite par François VAUGLIN.

Je voudrais en profiter pour rendre un hommage à Patrick BLOCHE qui a souhaité s'appliquer dès aujourd'hui la loi sur le non cumul des mandats. C'est d'ailleurs l'engagement que tu avais pris en 2012 lors de la campagne législative, et c'est en cohérence avec ton vote de la loi de non cumul. C'est un comportement qui fait honneur à l'action publique. Ce fut un plaisir réel de travailler dans l'équipe que tu as animée durant 6 ans, et je sais que ce que j'exprime est partagé dans notre groupe. Comme dans tout ce que tu entreprends, tu ne fais jamais les choses à moitié et tu t'y es investi pleinement, mais tu as su laisser vivre chacun des élus de la majorité, qui sous ton autorité ont pu s'exprimer et pleinement s'investir. C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pu assister vendredi à l'inauguration avec François VAUGLIN de la Maison aux Artistes, rue de Charonne ; c'est d'ailleurs un beau symbole que ce fut l'une de tes dernières actions de Maire, parce que c'est un projet que tu as porté personnellement durant la mandature et qui n'aurait

jamais vu le jour sans ton investissement. Aujourd'hui une page se tourne, tu resteras impliqué dans l'action municipale dans le 11^{ème}, mais avant qu'elle ne se tourne, je voulais au nom du groupe socialiste t'adresser tous nos remerciements.

Je veux saluer les candidats qui n'ont pas été élus ou réélus. Je voudrais aussi saluer tous ceux qui n'étaient pas candidats, mais qui se sont largement investis dans la campagne, dans la rédaction du projet, et qui l'ont porté pendant plusieurs mois sur le terrain, pour discuter, échanger et souvent convaincre nos concitoyens.

Il nous appartient désormais de faire vivre ce projet pour un 11^{ème} plus innovant, plus écologique, plus solidaire. Il est partagé par les élus de la majorité de rassemblement dont les représentants viennent de s'exprimer. C'est donc au nom du groupe socialiste que j'ai le plaisir de vous proposer la candidature de François VAUGLIN à l'élection du Maire du 11^{ème} arrondissement de Paris. »

M. Jean-Pierre CORSIA invite le conseil à procéder à l'élection du Maire. Il précise qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. En application des dispositions des articles L.2511-25 et L.2122-4-1 du CGCT, le Maire d'arrondissement est élu par et parmi les conseillers d'arrondissement.

M. Jean-Pierre CORSIA propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom, a été noté.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au **premier tour de scrutin**.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote . : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 27
- e. Majorité absolue ¹ : 14

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
M. François VAUGLIN	27

¹ La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

M. François VAUGLIN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 11^{ème} arrondissement et est immédiatement installé.

M. VAUGLIN : « Merci. C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous ce matin. Mesdames et Messieurs les élus, que je félicite tous pour leur élection le 30 mars dernier, chères concitoyennes et chers concitoyens, les 23 et 30 mars, les Parisiens ont exercé leur pouvoir démocratique, avec civisme puisque 48 378 habitants du 11^{ème} arrondissement se sont rendus aux urnes.

Leur décision est claire et sans appel, à Paris comme dans le 11^{ème} arrondissement. Leur choix a du sens. Il exprime une orientation de fond que nous avons proposée, sur laquelle nous nous sommes engagés, et que nous avons aujourd'hui la responsabilité de mettre en œuvre, dans un contexte marqué nationalement par une crise sans précédent par son ampleur, par sa violence et par sa durée, une crise économique, sociale, civique et d'identité. Une crise de confiance aussi, qui a marqué les résultats du 30 mars dernier partout dans le pays.

Pourtant les Parisiennes et les Parisiens ont exprimé très nettement leur choix pour la cohésion sociale, pour la solidarité, pour le mouvement vers l'avenir, pour l'innovation et pour l'audace. C'est l'identité de Paris qui s'est imprimée dans ce choix. La démocratie façonne notre société et par leur choix, les Parisiennes et les Parisiens, les habitants de notre arrondissement ont dessiné le Paris et l'arrondissement qu'ils veulent. Parce qu'ils sont des précurseurs, des bâtisseurs de progrès, ils ont porté pour la première fois une femme à la tête de la capitale de la France, Anne Hidalgo.

Je sais que si les Parisiens nous ont porté leur confiance, c'est aussi parce que nous avons su porter le renouvellement, le respect des électeurs avec le non-cumul des mandats, et l'écoute permanente de la société avec la démocratie participative. Renouvellement du Maire bien sûr, mais aussi renouvellement de notre Conseil avec 19 nouveaux élus sur 33.

Respect du non-cumul, Patrick BLOCHE en est le vivant symbole et la parole qu'il a donnée aux électeurs en 2012 a été respectée avant-même que la loi s'impose. Je veux à ce stade saluer son action et celle de son équipe, et leur engagement total pendant ces six dernières années pour servir nos concitoyens.

Durant cette période, le 11^{ème} arrondissement s'est transformé, à la suite de l'action engagée dès 1995 avec l'élection de Georges SARRE dans notre arrondissement, et approfondie en 2001 avec celle de Bertrand DELANOË à Paris.

Transformation de l'espace public, des modes de déplacement, éradication de l'insalubrité, ouverture de nouveaux services publics avec 500 nouvelles places de crèche depuis 2001, l'ouverture de la Maison des Associations, du centre de santé rue Pétion, avec la livraison de 4.000 logements sociaux depuis 2001 et, avec cette semaine encore, la livraison de nouveaux équipements : le centre d'animation Victor Gelez et la Maison aux Artistes au coin de la rue Léon Frot et de la rue de Charonne. Par cette action toujours engagée dans le respect de nos valeurs, nous avons lutté à notre manière contre le discrédit du politique.

Paris et notre arrondissement ont su allier solidarité et performance économique, lutte contre l'exclusion et revitalisation économique des territoires. Avec un budget social consacré à la solidarité passé de moins de 1 milliard d'euros en 2001 à plus de 2,2 milliards d'euros cette année, un investissement qui a doublé sur la même période, avec une surface dédiée à l'innovation économique passé de moins de 5.000 m² avant 2001 à plus de 100.000 m² aujourd'hui, nous avons créé les conditions qui ont permis au chômage de reculer durablement et de passer sous la moyenne nationale, alors qu'il était installé au dessus auparavant.

Nous avons fait de Paris la capitale européenne des start-up et de la nouvelle économie. Nous avons créé des filières d'excellence qui sont maintenant autant de locomotives pour le pays ; je pense par exemple à la voiture électrique. Et nous pouvons être fiers que le 11^{ème} accueille désormais 8 incubateurs et pépinières d'entreprises, et qu'il soit le fer de lance de la revitalisation économique avec l'action de la SEMAEST dont je salue le président Philippe DUCLOUX à cette occasion.

Mon élection ce matin s'inscrit dans la suite politique logique du choix fait par nos concitoyens.

Merci, à mon tour de le faire, aux services de la Mairie pour la bonne organisation des élections. Ils sont la cheville ouvrière de notre démocratie. Je salue leur rôle déterminant et leur engagement que je sais entier pour assurer ce service public essentiel.

Merci aussi aux collègues pour la confiance dont ils viennent de me faire le récipiendaire. Nous sommes liés par le projet que nous avons proposé et c'est ensemble que nous le mettrons en œuvre. Notre rassemblement est au service de notre arrondissement tout entier, de tous ses habitants, de tous nos concitoyens. Il est au service de valeurs partagées, autour de notre projet et avec une méthode : l'écoute, la participation des habitants, la concertation, en un mot, la démocratie.

Oui, nous partons du réel, nous voulons changer la vie des gens qui souhaitent que nous les entendions, que nous proposons, que nous soyons les bâtisseurs de leur quotidien. C'est cela être un élu dans une démocratie vivante.

J'attends de chacun des élus engagés pour le 11^{ème} qu'il se rende disponible, ouvert à l'autre, prêt à l'entendre même ou surtout quand il est critique. Il n'y a pas de démocratie sans respect de la parole donnée. La démocratie, c'est bien sûr la liberté, c'est l'égalité, mais c'est aussi le respect de l'engagement. C'est aussi la fraternité, dont l'expression à Paris et dans notre arrondissement, ville de tant de disparités sociales, s'incarne dans la solidarité.

Nous poursuivrons et amplifierons donc la politique de solidarité, pour permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans la ville. Cela commence par le logement pour tous, qui est, avec Anne HIDALGO, notre priorité absolue.

Nous poursuivrons et nous amplifierons la transformation de notre arrondissement en multipliant par deux les pistes cyclables, en prolongeant le tramway jusqu'à Nation, en rénovant de larges parties de l'espace public, en créant une grande brèche de verdure face à Saint-Ambroise.

Nous généraliserons les Forums pour l'emploi, les Maisons de santé, l'art dans l'école et dans le logement social, la végétalisation des toitures-terrasses, des façades et des pieds d'arbre, la récupération d'énergie partout là où cela est possible dans les eaux usées, dans les ordinateurs et dans le métro, la rénovation thermique des logements pour faire baisser les charges et pour prendre en compte le soin que nous devons apporter à notre planète.

Nous généraliserons Autolib dans toute la métropole, nous créerons de nouvelles places en crèche. Nous ouvrirons de nouveaux équipements culturels et nous soutiendrons l'artisanat si attaché à l'identité de notre arrondissement.

Ce 11^{ème} arrondissement est riche d'une grande diversité, d'une histoire dont certaines pages furent héroïques, et d'autres tragiques. Et il n'y a pas de progrès sans mémoire, sans la conscience de son histoire car nous en sommes le produit. Nous la cultiverons comme le fondement de notre démocratie, de notre contrat social et de notre vivre ensemble.

Notre arrondissement a résolument choisi ces valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité bien sûr, mais aussi la démocratie, la laïcité, la solidarité, l'écologie.

Je mesure le très grand honneur et la haute responsabilité que nos concitoyens nous ont confiée. Soyez assurés que le 11^{ème} sera le territoire d'une démocratie vivante, solidaire avec ses plus démunis, responsable de ses choix et plus que jamais, une terre d'innovation.

Pour cela, l'équipe diverse et rassemblée que nous mettons en place aujourd'hui sera entièrement dévouée au service de l'intérêt général et au respect du mandat qui lui a été donné, car Paris a autant besoin d'une confrontation vivante et sincère des idées que de son unité dans ses valeurs. Je vous remercie»

M. François VAUGLIN invite le conseil à procéder à l'élection des adjoints, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2511-25 et L.2511-25-1.

3. Election du nombre des adjoints au Maire d'arrondissement

M. François VAUGLIN indique que le nombre d'adjoints ne peut excéder trente pour cent du total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre ni supérieur à douze soit 9 adjoints maximum dans le 11^{ème} arrondissement.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit 3 adjoints supplémentaires.

M. François VAUGLIN propose d'arrêter le nombre des adjoints au Maire du 11^{ème} arrondissement à 12 et de voter à main levée sauf si un tiers des conseillers s'y oppose.

Le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité (33 suffrages pour, dont 2 pouvoirs) le nombre de 12 adjoints au Maire du 11^{ème} arrondissement.

4. Election des adjoints au Maire d'arrondissement

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire sont déposées auprès du Maire.

Elles portent le nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Le Maire présente sa liste. Il s'agit de :

Mme Martine DEBIEUVRE, Première adjointe
Mme Liliane CAPELLE, 2^{ème} adjointe
M. Stéphane MARTINET, 3^{ème} adjoint
M. Adrien TIBERTI, 4^{ème} adjoint
Mme Delphine TERLIZZI, 5^{ème} adjointe
M. Bastien RECHER, 6^{ème} adjoint
Mme Dominique KIELEMOËS, 7^{ème} adjointe
M. Jean-Christophe MIKHAÏLOFF, 8^{ème} adjoint
M. Pierre JAPHET, 9^{ème} adjoint
Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN, 10^{ème} adjointe
M. Luc LEBON, 11^{ème} adjoint
Mme Isabelle CHARPENTIER, 12^{ème} adjointe

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au **premier tour de scrutin**.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 27
- e. Majorité absolue : 14

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Liste présentée par François VAUGLIN	27

Ont obtenu la majorité légale et ont donc été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats aux fonctions d'adjoints présents sur la liste conduite par M. François VAUGLIN dans l'ordre de cette liste :

- Mme Martine DEBIEUVRE, Première adjointe, chargée de la culture, du patrimoine, de la mémoire et correspondante défense ;
- Mme Liliane CAPELLE, adjointe chargée des sports ;

- M. Stéphane MARTINET, adjoint chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation ;
- M. Adrien TIBERTI, adjoint chargé de l'intégration, de l'égalité et du respect des droits - Référent du conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnault ;
- Mme Delphine TERLIZZI, adjointe chargée de la jeunesse et de l'éducation citoyenne ;
- M. Bastien RECHER, adjoint chargé du logement et de l'habitat - Référent du conseil de quartier Belleville-Saint-Maur ;
- Mme Dominique KIELEMOËS, adjointe chargée de la petite enfance et de la protection de l'enfance ;
- M. Jean-Christophe MIKHAÏLOFF, adjoint chargé de l'accueil, du cadre de vie, du tourisme et des relations avec le monde combattant ;
- M. Pierre JAPHET, adjoint chargé des transports et des déplacements, Référent du conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas ;
- Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN, adjointe chargée de la vie scolaire et périscolaire ;
- M. Luc LEBON, adjoint chargé de la propreté, des finances, des équipements de proximité et des partenariats européens ;
- Mme Isabelle CHARPENTIER, adjointe chargée de la politique de la ville et du développement local des quartiers.

M. François VAUGLIN communique ensuite la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder :

- Mme Mercedes ZUNIGA, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'accès à l'emploi et au développement économique ;
- Mme Joëlle MOREL, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat ;
- M. Patrick BLOCHE, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué à l'urbanisme - Référent du conseil de quartier République-Saint-Ambroise ;
- M. Philippe DUCLOUX, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué au commerce, à l'artisanat et aux professions indépendantes ;
- Mme Nawel OUMER, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à la démocratie locale et à la participation des habitants ;
- M. David BELLIARD, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable ;
- Mme Hélène BIDARD, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à la santé et au handicap ;
- M. Jean-François MARTINS, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué au développement durable, à l'énergie et à l'innovation ;
- M. Jean-Pierre CORSIA, Conseiller d'arrondissement délégué à la vie associative et à l'économie sociale, solidaire et circulaire ;

- M. Michel BILIS, Conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion ;
- M. Francine BAVAY-GUILLAUME, Conseillère d'arrondissement déléguée aux questions métropolitaines.
- Rosalie LAMIN, Conseillère d'arrondissement déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel ;
- Florent HUBERT, Conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public - Référent du Conseil de quartier Bastille Popincourt ;
- Marine MALBERG, Conseillère d'arrondissement déléguée aux relations internationales.

A 12h45, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.